Les services publics de proximité de la commune

• L'École

Altillac possède sa propre École Primaire, derrière la mairie. Elle accueille les enfants de la grande section de maternelle au CM2, les lundis, mardis, jeudis, vendredis.
L'accès à l'école se fait par la route de la salle polyvalente, en longeant le stade de foot jusqu'au nouveau parking. L'entrée de l'Ecole est située à droite, au fond du parking.
Tél. 05.55.91.13.90.

> CANTINE : La cantine fonctionne le lundi, mardi, jeudi, vendredi. ligne directe au 05.55.91.90.31
**TARIF : ** 2,55 € PAR REPAS *(délibération du conseil municipal n°39.2022 en date du 08.07.2022)*
Chaque enfant doit apporter tous les lundis, une serviette de table propre marquée à son nom.

PLUS AUCUN MEDICAMENT NE SERA ADMINISTRÉ (même avec une ordonnance médicale).

> GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE : lundi, mardi, jeudi, vendredi.
Ligne directe : 05.55.91.90.30
Horaires :
Matin : 7 h 15 à 8 h 50 - Soir : 16 h 30 à 19 h 00.
Mercredi matin : 7 h 15 à 8 h 50
**TARIF : ** *0,70 € / demi-heure soit 1,40 € / heure (délibération n°44.2018 en date du 18.05.2018).*
NB : Toute demi-heure commencée est due. Le paiement s'effectue mensuellement
**GOÛTER : ** Chaque enfant doit apporter son goûter.
Toute inscription est obligatoire même pour une durée temporaire.
Une autorisation écrite et dûment signée par les parents est obligatoire lorsque :
* les parents sont dans l'impossibilité de venir chercher eux même leur(s) enfant(s), le cas échéant, veuillez préciser le nom de la personne majeure,
* l'enfant doit rester exceptionnellement à la garderie.

PLUS AUCUN MÉDICAMENT NE SERA ADMINISTRÉ (même avec une ordonnance médicale)
RAPPEL : Les devoirs sont autorisés, cependant, les personnes responsables ne sont pas dans l'obligation d'aider au travail scolaire, la garderie n'est pas une étude.

L'école d'Altillac, derrière la Mairie.
La cour.

- **Le Relais Petite Enfance Midi Corrézien (RPE)**

Le RPE Midi Corrézien est un relais itinérant. Il fonctionne les mardis, jeudis et un vendredi sur deux (semaines paires) et est présent sur différents sites de la Communauté de Communes. Un point d'accueil et d'informations est mis en place afin d'assurer des permanences téléphoniques et de recevoir le public (sur RDV).
Les matinées d'éveil seront organisées, en alternance, sur les communes de Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat, Lanteuil, Tudeils et Meyssac selon un calendrier établi par avance. D'autres communes pourront être proposées selon la demande et les besoins.

Le RPE Midi Corrézien est un service gratuit de proximité à destination des parents, des futurs parents, des assistants maternels, des assistants familiaux et des gardes à domicile. C'est un lieu d'échanges, d'écoute et de rencontres.

Le RPE a différentes missions :
Pour les parents et futurs parents :
Il est un lieu d'informations concernant les différents modes d'accueil du territoire, qu'il soit collectifs (crèches) ou individuels (assistants maternels ou gardes à domicile).
Il favorise la mise en relation avec les professionnels
Il accompagne dans les fonctions de parents employeur
Il accompagne dans les démarches sur les sites monenfant.fr et pajemploi
Il oriente vers les interlocuteurs spécialisés en fonction du besoin

Pour les assistants maternels, assistants familiaux et les gardes à domicile :
Il accueille dans un lieu convivial et de rencontre dans le respect, la discrétion et la neutralité
Il accompagne dans les démarches sur les sites monenfant.fr et pajemploi
Il accompagne dans la démarche de formation continue
Il propose des ateliers d'éveil et d'expression
Il informe sur les métiers de l'accueil individuel, sur les droits et les obligations

Pour les enfants :
C'est un lieu de rencontres, de découvertes, d'échanges et de sociabilisation.

Liste des assistantes maternelles du secteur (Beaulieu-sur-Dordogne) :
- Mme Becam Annick : 23 av Lobbé 19120 Beaulieu sur Dordogne - 06/37/10/23/04
- Mme Chanourdie Pauline : MAM – av léopold Marcou 19120 BEAULIEU SUR DORDOGNE - 06/12/34/04/62
- Mme Nissou cathy : MAM – av léopold Marcou 19120 BEAULIEU SUR DORDOGNE - 07/85/56/28/74
- Mme Teulière Sophie : Le Bourg 19120 LIOURDRES - 06/88/04/07/76

Pour tous renseignements concernant le RPE :
Portable : 07 81 43 65 05

• La Maison du Département de Mercœur

Antenne du Conseil Général, elle a plusieurs vocations :
centre de ressources pour les associations, animation de la vie locale et pôle d'information.

Tél. 05 55 28 61 61 • Fax : 05 55 28 61 00
Courriel : maisondepartementmercoeur@cg19.fr

- **Assistante sociale**

Permanence à la mairie d'Altillac,
se renseigner au CMSD à Argentat au 05.55.28.83.88.

- **L'Instance de Gérontologie :**

Communauté de Communes Midi Corrèzien Service CIAS (Centre Intercommunal Action Sociale)
Rue Emile Monbrial - 19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
Tél. 05.55.84.05.05

- **Kinésithérapeute :**

Frank CARLOTTI
Avenue Maréchal Marbot
19120 ALTILLAC
Tél : 05 55 28 16 11

Portable : 06 78 12 36 58

• La Déchetterie de Beaulieu-sur-Dordogne :

Route de Tulle
Tél. 06 15 08 67 26
www.sirtom-region-brive.net

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h-12h et 14h-18h
Mardi : Fermé
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Jeudi: 9h-12h et 14h-18h
Vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h

• Le Camping Municipal de Panama /// ACTUELLEMENT FERMÉ ///

En bordure de Dordogne, il offre 30 places avec sanitaires, eau chaude, plage et baignade à proximité, canotage et pêche.
Tél : 05 55 91 08 16 (uniquement aux heures d'ouverture) ou 05 55 91 11 16
Fax : 05 55 91 10 75 - Courriel : mairie.altillac.site@orange.fr
Accueil tous les matins, du lundi au dimanche de 7h30 à 12h30, du 1er juillet au 31 août.

Tarifs :
Nuitée : 3,50 euros par personne / Enfants de moins de 3 ans : gratuit.
Emplacement tente : 2,50 euros
Emplacement véhicule aménagé : 4,50 euros
Emplacement camping/car : 8,00 euros
Emplacement caravane : 4,00 euros
Emplacement véhicule : 2,50 euros
Branchement électricité (caution prêt cordon de branchement 50 euros) : Forfait journalier 3,50 euros - Forfait 1 semaine 22 euros - Forfait 2 semaines 43 euros - Forfait 3 semaines 64 euros - Forfait 4 semaines 85 euros.
Garage mort : 5,00 euros
Taxe de séjour par personne (gratuit pour les mineurs) : 0,20 euros.

SAISON ESTIVALE 2024

Suite à des avaries sur le bâtiment de l'accueil et des sanitaires, le camping municipal restera fermé en 2024.

Un cadre de verdure et par bonheur ombragé.

• La Piscine d'Altillac-Beaulieu - Le Tennis

Implantée sur la rive gauche de la Dordogne (côté Altillac), elle possède une plage en bord de piscine et une plage herbeuse, ainsi qu'un toboggan.
Tél. 05 19 98 01 92

• La Salle Polyvalente

Tarifs de location
PERSONNES ET ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES A LA COMMUNE : 400.00 €
HABITANTS DE LA COMMUNE : 175.00 €
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE : GRATUIT
VAISSELLE : 50 €
CAUTION DOMMAGES ET MÉNAGE : 700.00 € (encaissés uniquement en cas de dégradations ou de ménage non satisfaisant)